



**Association de Parents Adoptifs d'Enfants  
Recueillis par Kafala**

# **Conférence      La Kafala ou les orphelins du droit français**

L'association de Parents Adoptifs d'Enfants Recueillis par Kafala (APAERK) organise en partenariat avec Enfance et Familles d'Adoption (EFA) une conférence-Débat sur le thème de la Kafala

Au programme :

- Qu'est-ce que la Kafala ?
- Kafala et Adoption en France : quelles différences ? Quelles ressemblances ?
- Qu'en est-il chez nos voisins européens ?
- Quels sont les problèmes vécus au quotidien par les parents adoptifs par Kafala ?

La conférence aura lieu le :

**Samedi 9 mai 2009 à 14 heures**

Accueil à 13h30

**la salle des CEMEA—501 rue métairie de SAYSSET CS 10033  
34078 MONTPELLIER Cédex 3**

Devenir parents d'un enfant par adoption est un projet qui engage pour la vie : une histoire va se construire entre l'enfant privé de famille et ses futurs parents qui vont lui offrir l'amour nécessaire pour vivre et grandir. L'adoption permet alors à un enfant qui n'a plus de lien avec sa famille de devenir à part entière l'enfant de la famille qui l'adopte.

En droit musulman, la kafala judiciaire est une institution qui s'apparente à un recueil légal d'enfant, l'adoption étant interdite; Bien qu'elle n'entraîne pas la création d'un lien de filiation, elle impose au kafil (ou tuteur) de considérer l'enfant comme le sien et d'agir comme le ferait un père pour son fils.

La kafala judiciaire apparaît ainsi comme une institution très proche de l'adoption simple dans le droit français, dans la mesure où elle instaure des droits et obligations entre adoptant et adopté, notamment en matière d'autorité parentale, qui peuvent être comparés à ceux qui résultent de l'adoption simple. En effet, à l'instar de l'adoption simple, la kafala judiciaire ne rompt pas les liens avec la famille d'origine. Et dans la réalité, les liens affectifs qui s'instaurent au quotidien entre l'enfant et son « tuteur » sont des liens pour la vie, de véritables liens familiaux.

**Renseignements et inscriptions au 06.83.36.58.56 ou [contact@apaerk.org](mailto:contact@apaerk.org)**

Nom.....

Prénom .....

Mail ou téléphone :

participera